

Séance solennelle
Proclamation et remise des Prix décernés en 2010
mercredi 17 novembre 2010
Institut de France
23, quai de Conti – Paris VI^e

L'Académie des Beaux-Arts encourage et soutient la création dans toutes ses expressions.

Le 17 novembre 2010, sous la Coupole de l'Institut de France, l'Académie des Beaux-Arts proclamera dans le cadre de sa séance publique le palmarès des Prix qu'elle a décernés au titre de l'année 2010.

L'Académie des Beaux-Arts est l'une des cinq Académies composant l'Institut de France. Forte de 57 membres répartis dans 8 sections artistiques et de « membres libres » réunissant mécènes et personnalités du monde culturel, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement des résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Un statut autonome

Institution pluriséculaire, elle est aujourd'hui dotée d'un statut particulier qui lui permet d'administrer librement.

Des revenus qui proviennent de dons et de legs de mécènes

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des Beaux-Arts gère son patrimoine constitué de dons et de legs. Grâce à ces derniers et aux revenus de ses fondations, elle distribue environ 500 000 € de prix attribués à des artistes de toutes disciplines – peinture, sculpture, architecture, gravure composition musicale, cinéma et audiovisuel, photographie – et de tous âges. Dans le souci constant d'encourager la création, elle contribue aussi à l'épanouissement des jeunes générations d'artistes par des prix d'encouragement qu'elle accorde dans différentes disciplines. L'Académie attribue aussi des aides aux artistes en difficulté.

Elle administre également son important patrimoine muséal composé notamment du musée Marmottan Monet et de la bibliothèque Marmottan, de la Fondation Claude Monet et de la Villa Ephrussi de Rothschild.

Les chiffres en 2010

Montant des Prix d'encouragement et de consécration : 460 000 €

Montant des aides attribuées aux artistes en difficulté : 500 000 €

Communiqué

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PARIS, LE 17 NOVEMBRE 2010

Principaux Prix décernés par l'Académie des Beaux-Arts en 2010

- **Les Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca**, d'une valeur de 50 000 € chacun, ont été décernés à Jean Le Gac pour la peinture, Gérard Koch pour la sculpture et Thierry Pécou pour la composition musicale.
 - **Grand Prix d'Architecture** composé de trois prix décernés respectivement à Marine Miroux pour le Grand Prix et Prix Charles Abella d'une valeur de 25 000 €, à Nathanaël Dorent pour le Prix André Arfvidson d'une valeur de 10 000 € et à Catherine Maraite pour le Prix Paul Arfvidson d'une valeur de 5 000 €.
 - **Le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral**, d'une valeur de 40 000 €, a été décerné au Chœur Britten dirigé par Nicole Corti.
 - **Les Prix Pierre Cardin** d'une valeur de 7623 € chacun, ont été décernés à Arthur Aillaud pour la peinture, Tamim Sabri pour la sculpture, Eric Cassar pour l'architecture, Marjan Seyedin pour la gravure et à Ondrej Adamek pour la composition musicale.
 - **Le Prix de Photographie de l'Académie des Beaux-Arts-Marc Ladreit de Lacharrière**, d'une valeur de 15 000 €, a été décerné à Marion Poussier.
 - **Le Prix François-Victor Noury**, d'une valeur de 20 000 €, a été décerné à Mathieu Amalric.
 - **Les Prix d'ouvrages d'art dont**
le Prix du Cercle Montherlant – Académie des Beaux-Arts d'une valeur de 10 000 € a été décerné à Françoise Boudon et Claude Mignot pour l'ouvrage *Jacques Androuet du Cerceau, les dessins des plus excellents bâtiments de France* aux Éditions Le Passage.
- le Prix Jean Lurçat**, Grand prix de bibliophilie, d'une valeur de 7500 €, a été décerné à l'ouvrage *Le Soudeur de murmures*, textes de Luis Mizon, sérigraphies d'Alexandre Hollan – Ateliers Eric Seydoux/Éditions Écart.

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
7, rue Charles V – 75004 Paris
Tél. : 01 40 21 05 15
Mél. : cdantan@yahoo.fr

Académie des Beaux-Arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti – 75006 Paris
Tél. : 01 44 41 43 20
www.academie-des-beaux-arts.fr